



Compte-rendu de la CAP Nationale Personnels d'exploitation des travaux publics de l'état de la branche « voies navigables/ports maritimes »

22 juin 2016

La CAP est présidée par Fabienne Trombert, Cheffe du bureau de la modernisation et de la gestion statutaires des personnels contractuels, des personnels d'exploitation et des personnels maritimes.

Approbation des procès-verbaux

Les procès-verbaux des séances des 05 juin 2014 et 25 novembre 2014 sont approuvés à l'unanimité. Le procès-verbal de la séance du 02 décembre 2015 est approuvé à l'unanimité avec prise en compte d'une demande de modification de la CFDT (page 2 : la CFDT demande que soit éclaircie sa position sur sa déclaration relative à PPCR, à savoir : la mise en œuvre du protocole PPCR qui pose problème « *en ce qui concerne le reclassement des CEE* »)

Réductions d'ancienneté

L'enveloppe de mois à distribuer est de 234,3 mois au titre de 2015.

2 agents n'ont pu en bénéficier car n'ayant pas donné satisfaction.

203 agents pouvaient bénéficier d'un mois de réduction d'ancienneté (127 AES, 38 CEE et 38 CEEP). Il restait donc un reliquat de 31,3 mois auquel s'ajoutent 31 mois pour des agents non éligibles, soit un reliquat de 62,3 mois pour les bonifications 2016.

Pour information, l'administration rappelle qu'à compter de 2017, avec l'intégration des réductions d'ancienneté dans la durée d'échelon des nouvelles grilles, cet exercice ne sera plus nécessaire.

Mutations

Nom	service d'origine.....	service d'accueil
COLLET Jean-François.....	DRIEA.....	DMSOI 974 CEMA REUNION
SAID ALI Salami	DEAL MAYOTTE.....	DEAL MAYOTTE

Demande de réintégration

La demande de réintégration de M. Didier ESTIVALET est validée à l'unanimité. Il sera géré par la DIR Est.

Réorganisation des DDTM 35, DREAL Bourgogne-Franche-Comté, Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine et Nord-Pas de Calais-Picardie

Ce point fait l'objet d'une information aux organisations syndicales et n'a amené aucune remarque particulière.

Questions diverses

La Présidente de la CAP propose la tenue d'une pré-CAP pour définir les critères de promotion qui seront pris en compte pour le passage en CEEP des CEE lors de la prochaine CAP. Celle-ci aura lieu le 23 novembre 2016 au matin.

La CAP « promotions 2016 » se tiendra le 24 novembre 2016.

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette session, contacter les élus CFDT		
Pascal DEBRIERE	DT Nord-Est	06.76.03.83.01
	pascal.debriere@vnf.fr	
Maxime GOMEZ.....	DT Rhône Saône	06.07.77.99.83
	maxime.gomez@vnf.fr	
Gilles TEILLAUD	DT Bassin de la Seine	06.63.38.95.32
	gilles.teillaud@vnf.fr	